



ENVIRONNEMENT

Préserver la qualité des eaux de notre littoral: Mam'Goudig présente les 10 commandements à connaître par tous !



Publié le 07 juillet 2023

Avec un littoral de 98km, 39 sites de baignade et 2 sites de marais salants, le territoire de Cap Atlantique possède de nombreux atouts naturels et un patrimoine aquatique riche, mais très fragile, qu'il est indispensable de respecter et protéger pour garantir aux habitants et aux visiteurs une eau d'une qualité compatible avec tous les usages : la baignade, la pêche à pied, la conchyliculture, la saliculture. Le non respect des gestes basiques cet été pourrait être très préjudiciable pour le territoire.

Pour cette année 2023, afin d'interpeller et de faire comprendre simplement et avec humour l'importance de respecter quelques consignes faciles pour que tout le monde puisse continuer à profiter encore longtemps de notre beau territoire, l'agglomération de Cap Atlantique a choisi un **partenariat avec le personnage de BD bien connu de Mam'Goudig** ! La petite grand-mère célèbre, telle sortie de l'océan, présente la table des lois, celle des 10 commandements de la qualité des eaux ! Et elle s'adresse bien sûr à tous, que l'on soit breton ou pas, résidents ou vacanciers, du Morbihan ou de Loire Atlantique, de la région Bretagne ou des Pays de la Loire, le message est universel car l'océan est à tout le monde et on doit y faire attention...

À travers ce personnage de BD Mam'Goudig, l'agglomération rappelle donc pour cette saison estivale **les bons gestes du quotidien à respecter** sur ce territoire fragile. En respectant les **10 commandements de Mam'Goudig**, chaque usager peut contribuer simplement et facilement à la santé de tous et éviter une interdiction des activités qui font la renommée de la presqu'île :

► I. Crottin de cheval, crotte de chien, même combat... tu n' laisseras pas.

Ramasser systématiquement les déjections des animaux sur la plage (chiens, chevaux) qui en étant récupérées par la marée montante et descendante causent régulièrement une pollution bactériologique de l'eau, toxique pour l'Homme. Des sacs jetables sont mis à la disposition par les communes. Les vagues ne sont pas une chasse d'eau !

► II. Nos mouettes et nos goélands, tu ne nourriras pas.

Tout comme pour les déjections de chien ou de cheval, les fientes d'oiseaux peuvent polluer localement les eaux de baignade. Plus on les nourrit avec des aliments travaillés par l'Homme, plus ils vont rejeter sur le sable ou l'océan : les oiseaux sont capables de se nourrir tout seul.

► III. Avec ton van ou ton bateau, tes eaux usées tu garderas.

Utiliser les aires de services de camping-cars : les visiteurs doivent utiliser les aires de services ou les toilettes publiques pour vidanger leurs réservoirs d'eaux usées pour ne pas évacuer sur la voie publique. Il ne faut surtout pas vider dans les grilles sur le sol car il n'y a pas d'égout et cela part directement... dans l'océan !

Utiliser les équipements portuaires pour les vidanges des eaux usées ou les carénages. Les eaux usées des bateaux ne doivent pas être rejetées à l'approche des côtes, dans les ports ou sur les zones de mouillage afin d'éviter toute pollution.

► **IV. Tes gouttières tu nettoieras.**

Ne pas laisser les fientes d'oiseaux s'accumuler dans ses gouttières, surtout dans les habitations du littoral, qui seront emportées à la première pluie vers l'océan pour potentiellement le polluer : les nettoyer régulièrement et récupérer les eaux de nettoyage pour qu'elles ne repartent pas directement dans le réseau d'eaux pluviales, et donc en mer.

► **V. Dans nos fourrés tu t'abstiendras... ou tu ramasseras.**

Tout comme ceux de nos amis les bêtes, les excréments humains contiennent des bactéries pouvant contaminer l'eau. Sur le littoral, mieux vaut s'abstenir pour éviter que l'océan ne ramasse et se pollue. L'urine est quant à elle normalement stérile.

► **VI. La fragilité de nos marais tu comprendras.**

Les marais salants sont une curiosité et un espace de découverte exceptionnels. Mais ils restent avant tout un espace de travail et de production, un milieu humide à l'équilibre écologique fragile. Une fréquentation trop intense et des attitudes irrespectueuses risquent de mettre en péril ce patrimoine.

► **VII. Pas d'égout ici... dans les grilles au sol rien tu n' jetteras.**

Ne rien jeter par terre ou directement dans les grilles d'évacuation dans les rues : à l'inverse d'autres territoires, ces grilles ne sont pas des bouches d'égout mais des grilles d'évacuation d'eau de pluie qui se rejettent directement dans la mer. Tout déchet jeté à ce niveau se retrouve directement dans l'océan.

► **VIII. Ton mégot tu recycleras.**

Ne jetez pas vos mégots par terre : un seul mégot suffit à polluer 500L d'eau. Utiliser l'un des 200 mégotiers présents sur le territoire ou [les petits cendriers de plage individuels distribués par l'agglo.](#) afin que vos restes de cigarette soient recyclés en mobilier urbain.

► **IX. Au drapeau violet tu n' te baigneras pas.**

Le drapeau de plage violet, un peu moins connu des usagers car récent, est installé pour la sécurité des baigneurs. Il informe d'un risque de pollution, d'une pollution avérée ou de la présence d'espèces aquatiques dangereuses dans l'eau. Comme le drapeau rouge, le drapeau violet indique qu'il ne faut pas se baigner.

► **X. Après chaque bronzette, place nette tu feras.**

Ne laissez pas de déchets sur la plage après votre passage

L'agglomération de Cap Atlantique poursuit ainsi son engagement en faveur de la qualité des eaux pour préserver notre milieu naturel des pollutions et contribuer ainsi à la santé publique.

Sur le territoire, ce sont 39 sites de baignade déclarés, 17 zones conchylicoles et de pêche à pied et 2 sites de marais salants (marais du Mès et de Guérande) qui font l'objet d'une surveillance renforcée avec autour de 4 000 analyses de la qualité des eaux effectuées par an par les services de la communauté d'agglomération en complément de celles réalisées par les services de l'Etat. Des constatations de pollution lors de ces tests, due essentiellement au non-respect des règles de base par l'humain, peuvent très rapidement conduire à des interdictions de baignade ou de pêche par exemple, plus ou moins longues selon le niveau. Afin de pouvoir continuer à profiter des activités offertes par la presqu'île, chacun des 360 000 habitants du territoire, permanent ou de passage, a donc un rôle à jouer chaque jour et dès maintenant car comme le souligne la campagne de communication lancée en ce mois de juillet, « **Breton ou pas breton... À ta mer tu f'ras attention** ».

En savoir plus sur la qualité des eaux ici : [Se baigner - Qualité des eaux - Cap Atlantique \(cap-atlantique.fr\)](http://Se%20baigner%20-%20Qualit%C3%A9%20des%20eaux%20-%20Cap%20Atlantique%20(cap-atlantique.fr))

**BRETON OU PAS BRETON...
À TA MER TU F'RAS ATTENTION !**

LES X COMMANDEMENTS DE MAM'GOUNDIG

- I Crottin de cheval, crotte de chien, même combat... tu n' laisseras pas.
- II Nos mouettes et nos goélands, tu ne nourriras pas.
- III Avec ton van ou ton bateau, tes eaux usées tu garderas.
- IV Tes gouttières, avec attention, tu nettoieras.
- V Dans nos fourrés tu t'abstiendras... ou tu ramasseras.
- VI La fragilité de nos marais tu comprendras.
- VII Pas d'égout ici... dans les grilles au sol rien tu n' jetteras.
- VIII Ton mégot tu recycleras.
- IX Au drapeau violet tu n' te baigneras pas.
- X Après chaque bronzette, place nette tu f'ras.

Cap Atlantique L'agglo
L'action au service du territoire !
Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

+ d'infos !
La qualité de nos eaux passe par l'adoption de simples gestes...
Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

www.cap-atlantique.fr | @Capatlantiqueagglo | f | i | t | y | t | w

Cap Atlantique L'agglo



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëlls
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80